



# Rêvons un peu...

La désobéissance civile, à la base, c'est le refus de se soumettre à une loi que l'on considère injuste. Le terme fut créé par l'écrivain américain Henry David Thoreau qui refusa de payer une taxe pour financer la guerre avec le Mexique et qui expliqua ses raisons dans un essai, *La désobéissance civile*<sup>1</sup>, publié en 1849.

Avec le temps, et l'importance grandissante des médias, le concept de désobéissance civile s'est étendu à toute infraction commise dans le but d'attirer l'attention publique sur des revendications précises. En effet, comme il y a un enjeu (arrestation et poursuites légales), les médias sont attirés par ce type d'action comme des globules blancs par des bactéries.

Même si la désobéissance civile peut être individuelle, elle est beaucoup plus efficace quand elle est collective. Si les actions sont bien choisies et non violentes, l'État ne pourra jamais poursuivre et condamner un groupe de citoyens et de citoyennes sans soulever l'indignation de centaines ou de milliers d'individus ou d'organismes.

Il existe un grand nombre d'exemples de désobéissance civile. On n'a qu'à penser aux grandes manifestations illégales et non violentes de Martin Luther King. Plus près de nous, on peut citer les actions de Greenpeace: faire des *sit-in* sur des voies ferrées, envoyer des bateaux sur des sites d'essais atomiques dans le Pacifique Sud, enchaîner des manifestants et des manifestantes aux portes de centrales nucléaires...

À la fin des années 60, le mouvement *yippie*<sup>2</sup> (avec Abbie Hofman et Jerry Rubin comme chefs de file) s'est particulièrement démarqué par la théâtralité et la médiatisation de ses actions: jeter des cocktails molotov dans les tiroirs de dépôt de nuit des banques afin de protester contre le capitalisme; lancer des billets d'un dollar sur le

Gilles Landry,  
formateur à Lettres en main

<sup>1</sup> On peut trouver le texte intégral de cet essai sur le site Internet suivant: <http://bibliolib.net/Thoreau-Desobeissance.htm>

<sup>2</sup> Créé en 1968, le mouvement *yippie* était un groupe de contestation, sans effectif précis, en marge des groupes plus officiels et misant sur le plaisir et la jeunesse. Le mot « yippie » vient de YIP (Youth International Party).

parquet de la bourse de New York, ayant pour effet de provoquer une bousculade monstre et de paralyser les activités en cours; présenter un cochon (*Pigasus the Pig*) à la présidence des États-Unis; menacer publiquement de déverser du LSD dans les réservoirs d'eau potable de Chicago (époque oblige).

C'est d'ailleurs en s'inspirant du côté débridé et imaginaire du mouvement yippie qu'à la fin des années 80 le CAP (le Comité d'action politique du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec) proposait une stratégie de revendication axée sur la désobéissance civile. L'idée était de délaissier les actions classiques (envois de lettres, de télécopies, manifestations devant des bureaux vides...) peu efficaces afin de privilégier des actions amusantes, alléchantes pour les médias et mobilisantes pour les participants et les participantes ainsi que les groupes.

Le plan était de créer des cellules régionales auxquelles on suggérait un certain nombre d'actions: dérouler des bannières géantes du haut des ponts avec des slogans accrocheurs; envahir les pelouses des riches politiciens ou des fonctionnaires hostiles de hordes de flamants roses (tout le monde connaît) ou de pingouins de jardin (on connaît un peu moins) en colère (il aurait suffi d'un peu de peinture); perturber la circulation aux heures d'affluence au moyen de centaines de ballons à l'effigie desdits flamants ou pingouins; louer un gorille gonflable géant pour ajouter du muscle à nos sorties publiques...

Parallèlement à ces pratiques, le CAP avait suggéré deux actions d'éclat pour

dénoncer le manque de financement chronique des groupes: déposer les déductions à la source des travailleurs et des travailleuses des groupes dans un compte en fidéicommiss plutôt que de les payer (on avait constaté que le montant des déductions correspondait à la somme revendiquée par le Regroupement), et annoncer en conférence de presse que plusieurs groupes utilisaient les prestations de l'assurance-emploi comme subventions d'appoint, compensant ainsi le manque de financement de l'État.

Malheureusement, aucune de ces actions ne s'est concrétisée, et le CAP est tombé dans l'oubli faute d'appuis (ce qui occasionna d'ailleurs des débats enflammés). Il faut comprendre que les conséquences de la désobéissance civile font peur à beaucoup de monde.

Pourtant, encadré par une bonne stratégie et appuyé par un bon avocat, c'est encore (j'en suis persuadé) le meilleur levier qui puisse être utilisé par un mouvement comme celui de l'alphabétisation populaire dans ses revendications face à l'État.

En attendant, on peut rêver un peu et imaginer une conférence de presse

conjointe du RGPAQ et d'un faux représentant du ministère de l'Éducation, au cours de laquelle on annoncerait que les subventions accordées à l'alphabétisation populaire seraient désormais doublées. Encore mieux, pensons à la tête du ministre qui serait obligé de démentir publiquement cette information et d'expliquer pourquoi il n'y aurait pas d'augmentation.

**Même si la désobéissance civile peut être individuelle, elle est beaucoup plus efficace quand elle est collective.**